

Laval théologique et philosophique



Le concept de « bien méritoire » ou la nécessité épistémologique d'un concept éthique dans la science économique

Wilfried Ver Eecke

Volume 57, numéro 1, février 2001

Face à la globalisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401326ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401326ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ver Eecke, W. (2001). Le concept de « bien méritoire » ou la nécessité épistémologique d'un concept éthique dans la science économique. *Laval théologique et philosophique*, 57(1), 23–40. <https://doi.org/10.7202/401326ar>

LE CONCEPT DE « BIEN MÉRITOIRE » OU LA NÉCESSITÉ ÉPISTÉMOLOGIQUE D'UN CONCEPT ÉTHIQUE DANS LA SCIENCE ÉCONOMIQUE*

Wilfried Ver Eecke

Department of Philosophy
Georgetown University, Washington, D.C.

RÉSUMÉ : Dans cet article, je montre que les économistes se sentent en fait obligés, en vertu d'une nécessité d'ordre épistémologique, d'introduire dans leur domaine scientifique un certain concept qui démontre la présence inévitable de considérations éthiques au sein même de la théorie économique. Il s'agit du concept de « bien méritoire ». L'article met en évidence le fait que, contrairement à la thèse de Milton Friedman, une théorie économique dénuée d'implications éthiques est techniquement impossible.

ABSTRACT : In this paper, I point out that economists feel epistemologically obliged to introduce a concept in their science that demonstrates the unavoidability of ethical considerations in economic theory. It is the concept of "merit good." The paper makes it clear that, contrary to the thesis of Milton Friedman, a value-free economic theory is technically impossible.

INTRODUCTION

Dans cet essai, je montrerai d'un point de vue épistémologique que le nouveau concept de « bien méritoire » (*merit good*), introduit par Richard Musgrave dans le cadre de la théorie des finances publiques, est nécessaire aux sciences économiques, en raison du fait qu'il y a certaines activités économiques qui contrarient les préférences individuelles. On ne peut pas nommer ces activités des « biens collectifs » (au sens de la terminologie des sciences économiques) parce que les économistes appellent « biens collectifs » des biens qu'ils considèrent de nature à être justifiés par le calcul des intérêts individuels. L'usage du concept de « bien méritoire » indique que les économistes ont vu qu'il y a certainement un conflit entre les préférences

* Une partie de cet article a été publiée en néerlandais dans *De Uil van Minerva*, 5, 4 (1989), p. 225-234. Cette partie a été traduite par Diane J. Bastin et amplifiée par l'auteur pour la version française. La recherche pour cet article a été financée par la Fondation A. von Humboldt. Finalement, je remercie le professeur Jean Devos, Adriaan Gooremans, et mes collègues, les professeurs E. Poirier, George Farre, Madeleine Simons et John Reuscher pour leurs multiples corrections et suggestions.

individuelles et les préférences collectives. Or, pour résoudre ce conflit le calcul des intérêts individuels ne suffit pas ; il faut apporter des arguments éthiques.

Ma thèse demande donc que je montre d'abord la nécessité épistémologique du nouveau concept de « bien méritoire ». Je montrerai ensuite que les économistes eux-mêmes emploient des arguments éthiques pour défendre les « biens méritoires ». Finalement, je ferai référence à la philosophie kantienne pour créer une unité conceptuelle entre les diverses sortes de « biens méritoires ». La référence à la philosophie kantienne me permettra aussi de distinguer entre plusieurs sortes de subventions publiques : d'une part celles qui soutiennent une éducation visant l'apprentissage de savoir-faire (lire, écrire et calculer), et qui sont justifiables par des raisons utilitaires ; d'autre part, celles qui soutiennent une éducation humaniste (littérature, musique et histoire), et qui ne sont pas justifiables par ces mêmes raisons utilitaires¹. L'emploi du concept de « bien méritoire » indique donc que les économistes sont conscients de la présence d'activités économiques qui *exigent une réflexion éthique*, alors même que, comme économistes, ils ne satisfont pas à cette exigence, ou bien n'y satisfont pas suffisamment.

LE STATUT DU NOUVEAU CONCEPT DE « BIEN MÉRITOIRE »

En introduisant le concept de « bien méritoire » (*merit good*) dans un article sur les finances publiques², Richard A. Musgrave a découvert la nécessité épistémologique d'un concept éthique dans la pensée économique³. Dans cet article, Musgrave

1. Les premières subventions sont nécessaires hypothétiquement. Les deuxièmes le sont aussi catégoriquement (Immanuel KANT, *Grundlegung zur Metaphysic der Sitten*, Berlin, Walter de Gruyter, 1968, AA, vol. IV, p. 416-417). Les « biens méritoires » que représentent les subventions pour l'éducation marqueront l'introduction explicite d'une nécessité catégorique dans le raisonnement économique. Mais même les « biens méritoires » hypothétiques, en demandant l'intervention de l'État, introduisent des problèmes éthiques.
2. Richard A. MUSGRAVE, « A multiple theory of budget determination », *Finanzarchiv*, 27 (1956), p. 333-343. Musgrave était professeur en « Finances Publiques » à Harvard. Son livre *The Theory of Public Finance* était une œuvre classique dans le domaine des sciences économiques aux États-Unis. À la suite des publications de Musgrave, beaucoup de manuels d'économie aux États-Unis ont introduit le concept de « bien méritoire » comme un des concepts nécessaires pour la science économique.
3. Plus tard, MUSGRAVE lui-même a souligné l'origine philosophique (« Merit Goods », in *The New Palgrave : A Dictionary of Economics*, vol. 3, éd. J. EATWELL, M. MILGATE and P. NEWMAN, London, Macmillan, 1987, p. 452-453) et l'aspect éthique de son nouveau concept (« Public Finance and Finanzwissenschaft Traditions Compared », *Finanzarchiv*, 53, 2 [1996], p. 187). La dimension éthique du concept de « bien méritoire » consiste dans le fait que ce concept identifie un nombre d'activités économiques qui doivent être pratiquées par l'État, même s'il n'y a pas unanimité. Ce concept de « bien méritoire » contredit donc le concept d'« optimum de Pareto » — concept fondamental au moyen duquel la science économique cherche à limiter son domaine à la recherche de choix qui sont utiles à quelqu'un, tout en ne nuisant à personne. En acceptant le concept d'« optimum de Pareto » comme concept de base, les économistes espèrent éviter les querelles éthiques, puisqu'ils se limitent alors à la détermination des choix qu'on s'accorde à dire optimaux. Au contraire, le concept de « bien méritoire » implique que l'État doit faire des choix économiques qui ne sont pas appuyés par un consensus. Par conséquent, ces choix peuvent avantager les uns aux dépens des autres. De tels choix ne peuvent se justifier par un raisonnement purement économique ; ils appellent aussi une justification éthique. C'est ce qui fait du concept de « bien méritoire » un concept suspect pour les économistes. Dans cet article je me contenterai de montrer que le concept de « bien méritoire » est nécessaire pour que la science économique puisse décrire complètement le domaine économique, même si ce concept dénote des décisions et des choix que la science économique, à elle seule, ne peut justifier de

stipule que l'État, au moyen de son budget, doit remplir trois fonctions : service, distribution et stabilisation.

En ce qui concerne la fonction de service, l'État doit assumer la responsabilité de la production des biens collectifs⁴ d'une façon optimale et trouver un moyen tout aussi optimal de financement. Cela revient à établir une formule de taxation. Les problèmes à surmonter ici sont bien connus.

Afin de remplir la fonction de distribution, l'État doit s'arranger pour que les facteurs de production soient distribués de façon correcte. Les impôts et les paiements de transfert représentent la façon la plus efficace de le faire. Le problème majeur qui se pose au sujet de la fonction de distribution est de savoir comment les facteurs de production doivent être distribués. Musgrave appelle cela un problème de choix social⁵. Comme beaucoup d'économistes aujourd'hui, il ne le voit pas comme un problème d'ordre économique, c'est-à-dire un problème que l'on peut solutionner avec les méthodes de l'analyse économique.

La fonction de stabilisation consiste en la création par l'État d'une *demande globale*⁶ telle qu'elle permettra un niveau de plein emploi sans inflation.

Musgrave suppose que ces trois fonctions sont remplies dans trois offices gouvernementaux (fictifs) distincts. Il suppose également que ces trois fonctions sont remplies simultanément. Il propose aussi que le crédit ou le débit de chacun de ces offices soit envoyé à un organisme gestionnaire, lequel aura la responsabilité d'envoyer à chaque personne un crédit (une allocation) ou un débit (un certain montant d'impôts étant prélevé).

À la fin de cet article, Musgrave admet cependant que l'État exerce des activités économiques qui ne peuvent pas toujours être divisées selon les trois fonctions qu'il a distinguées. L'auteur parle ainsi de deux activités : les soins hospitaliers pour les pauvres et les subventions pour les HLM (habitations à loyer modéré). Ces deux exemples d'activité relèvent de la fonction de « service », parce qu'ils offrent un bien

manière satisfaisante. La dimension éthique est bien vue par McLure, lequel remarque que le concept de « bien méritoire » implique une certaine perte de liberté (Charles E. MCLURE, « Merit Wants », dans G. BRENNAN et C. WALSH, éd., *Rationality, Individualism and Public Policy*, Canberra, The Australian National University 1990, p. 185). Pour qu'une activité économique qui limite la liberté puisse être justifiée, il est nécessaire d'introduire un argument éthique.

4. Je ne traduis pas le terme anglais « *public good* » par « bien public », parce que le terme français « bien public » est l'équivalent du terme anglais « *commonwealth* » ou « *common good* ». Je traduis donc de préférence « *public good* » par « bien collectif », car la définition technique du terme « bien collectif » est identique à celle du terme anglais « *public good* ». Voir Yves BERNARD, Jean-Claude COLLI et Dominique LEWANDOWSKI, *Dictionnaire économique et financier*, Paris, Seuil, 1975, p. 183 : « Si bien qu'au sens strict, le bien collectif par excellence est celui qui peut accepter un nombre infini d'usagers (par exemple : émissions de radio ou de télévision, dont le captage ne nuit pas aux autres usagers) » ; voir aussi Paul SAMUELSON, « The pure theory of public expenditure », *The Review of Economics and Statistics* (1954), p. 387 : « Collective consumption goods [que l'on nomme « Public goods » dans la littérature savante de langue anglaise. Voir John HEAD, *Public Goods and Public Welfare*, p. 69] [...] which all enjoy in common in the sense that each individual's consumption of such a good leads to no subtraction from any other individual's consumption of that good. »

5. Le terme technique en anglais est « *social choice* ».

6. Le terme technique est « *aggregate demand* ».

collectif. Mais ils constituent en même temps une redistribution de biens : tout le monde ne peut pas profiter de ces soins gratuits, ni de ces subventions pour l'habitation ; seule une certaine catégorie de personnes peut en profiter. Les deux exemples cités plus haut semblent donc relever de deux fonctions différentes : service et distribution.

Musgrave essaye de résoudre ce problème en considérant ces deux exemples comme de simples redistributions. Comme redistribution de biens, l'apport de soins médicaux gratuits (de même que les subventions pour habitations à loyer modéré) équivaut à une offre de paiements de transfert aux bénéficiaires, assortie d'une *limitation* de la liberté de choisir les dépenses. Ce genre de redistribution ne respecte pas la souveraineté des désirs du consommateur. Au contraire, il impose des limites à la liberté de choisir exercée par le consommateur. La solution de Musgrave crée donc un nouveau problème. Il essaye de le résoudre en se demandant si une telle restriction du choix des consommateurs est à rejeter. Selon Musgrave cela n'est pas nécessairement le cas, étant donné que les consommateurs prennent parfois des décisions qui ne sont pas raisonnables : ils achètent une deuxième voiture ou un deuxième congélateur avant d'avoir pourvu à l'éducation de leurs enfants. Les biens pour lesquels l'État impose des restrictions justifiées méritent un autre nom. Musgrave les appelle « biens méritoires » (*merit goods*)⁷. Dans ses publications ultérieures Musgrave revient plusieurs fois sur ce problème des « biens méritoires⁸ ». Comme exemples supplémentaires il cite : l'éducation gratuite, les repas scolaires gratuits⁹ ou plus généralement les subventions pour des biens de première nécessité (*necessity goods*)¹⁰ ; et en outre les subventions pour les beaux-arts¹¹, pour l'entretien des sites historiques, et pour l'aménagement de l'environnement¹². Comme exemple d'un bien déméritoire il mentionne la taxation des boissons alcooliques, comme la taxation des produits du tabac, ainsi que la réglementation de l'usage des drogues¹³ et la prohibition de la

7. Richard A. MUSGRAVE, « A multiple theory of budget determination », p. 341.

8. ID., « Principles of Budget Determination », *Federal Expenditure Policy for Economic Growth and Stability*, éd. Joint Economic Committee, Washington, D.C., Government Printing Office, 1957, p. 111 ; ID., *The Theory of Public Finance*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1959, p. 8-9, 13-15, 86-89 ; ID., *Fiscal Systems*, New Haven, Yale University Press, 1969, p. 11-13, 81-83, 308-309 ; ID., « Provision for Social Goods », dans J. MARGOLIS et H. GUITTON, éd., *Public Economics*, London, Macmillan Press Ltd., 1969, p. 143-144 ; ID., « Provision for Social Goods in the Market System », *Public Finance*, 26 (1971), p. 312-320 ; ID., « Crossing Traditions », dans H. GAGEMANN, éd., *Zur Deutschsprachigen Wirtschaftlichen Emigration Nach 1933*, Marburg, Metropolis, 1993, p. 73-79 ; ID., *Public Finance and Finanzwissenschaft Traditions Compared*, p. 187 ; Richard A. MUSGRAVE et Peggy MUSGRAVE, *Public Finance in Theory and Practice*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1973, p. 70-71, 80-81, 612 ; ID., *Public Finance in Theory and Practice*, 2^e éd., New York, McGraw-Hill Book Company, 1976, p. 64-66, 328-329, 476-477, 625-626 ; ID., *Public Finance in Theory and Practice*, 4^e éd., New York, McGraw-Hill Book Company, 1984, p. 76 et suiv., 98-99, 438, 511-512.

9. MUSGRAVE, *The Theory of Public Finance*, p. 13.

10. ID., « Provision for Social Goods », p. 144.

11. MUSGRAVE et MUSGRAVE, *Public Finance in Theory and Practice*, p. 79.

12. MUSGRAVE, « Merit Goods », p. 452.

13. ID., *The Theory of Public Finance*, p. 13-14 ; MUSGRAVE et MUSGRAVE, *Public Finance in Theory and Practice*, p. 65, 438.

prostitution¹⁴. Dans ses publications ultérieures il donne également une définition des « biens méritoires » qui est indépendante de sa propre théorie des finances publiques. Un « bien méritoire » est un bien qui est tellement important que, lorsque les autorités responsables ne sont pas satisfaites du niveau de consommation sur le marché libre, elles peuvent intervenir même contre les désirs des consommateurs¹⁵.

Musgrave n'est pas très satisfait de ce nouveau concept. Il essaye par conséquent de trouver différentes justifications pour le terme « bien méritoire », mais il admet qu'à son avis le concept de « bien méritoire » reste problématique¹⁶.

Par contre, Charles McLure n'a aucune difficulté avec le concept de « bien méritoire ». Il déclare purement et simplement que ce concept n'a aucune place dans une théorie normative des finances publiques¹⁷, et que notre théorie économique occidentale ne connaît qu'une norme : les désirs, les préférences des consommateurs individuels. Une des tâches de la théorie économique est d'indiquer ce qui *doit* être fait afin de satisfaire ces désirs le mieux possible. C'est la pensée *normative*. Quand la théorie économique se met à penser de façon normative au sujet des finances de l'État, elle doit aussi rester fidèle à son but : comment l'État doit-il gérer le budget public pour satisfaire le mieux possible aux désirs des consommateurs ? Lorsque la théorie économique se penche sur le sujet de la production optimale des biens collectifs, il en résulte à bon droit une réflexion économique normative. La théorie économique qui réfléchit au sujet des « biens méritoires » demande comment l'État peut ou doit éviter les souhaits des consommateurs. Notre économie occidentale cependant reconnaît les préférences des consommateurs comme la seule norme valable. Par conséquent, une réflexion au sujet des « biens méritoires » n'a, selon McLure, aucune place dans la pensée économique normative. De plus McLure prétend qu'il est naturel que l'État nie souvent la légitimité des souhaits des consommateurs. Les économistes peuvent

14. MUSGRAVE, « Merit Goods », p. 452.

15. *Ibid.*

16. Je ne traite pas ici des difficultés que rencontre Musgrave quand il tâche de différencier les « biens méritoires » d'un côté et les biens collectifs et privés de l'autre. Parfois Musgrave semble penser que le concept « *merit good* » s'applique seulement aux biens collectifs. D'autres fois, il semble penser que le concept s'applique seulement aux biens privés. Finalement, il a pris la position que le concept de « *merit good* » peut s'appliquer aux biens collectifs *et* aux biens privés. Je ne traite pas non plus, ici, du problème des définitions multiples qu'a proposé Musgrave. Je pense que Musgrave a toujours refusé une provision purement autoritaire des biens méritoires et qu'il les a toujours présentés comme étant plus que de simples corrections rectifiant les vœux des consommateurs. Ainsi, la classe des actions qui corrigent les vœux des consommateurs ne regroupe qu'une partie des biens méritoires, cette classe étant définie sous l'intitulé « *intervention* dans les vœux des consommateurs ». Pour la documentation sur ces deux problèmes dans les textes de Musgrave, voir Norbert ANDEL, « Zum Konzept der meritorischen Güter », *Finanzarchiv*, 42 (1984), p. 630-648, spécialement p. 631-637. Au contraire, Head pense que Musgrave définit les biens méritoires comme des biens où il y a un besoin de corriger les vœux des consommateurs (HEAD, « On Merit Goods », *Finanzarchiv*, 25 [1966], p. 2). Cette interprétation est contestée par McLure : « Thus by asserting imperfect knowledge to be the heart of merit wants, Head seriously misinterprets Musgrave » (Charles E. McLure, « Merit wants : a normatively empty box », *Finanzarchiv*, 27 [1968], p. 477).

17. McLure, « Merit wants : a normatively empty box », p. 474-483.

décrire ce phénomène, mais ils ne peuvent pas l'introduire dans leurs réflexions normatives¹⁸.

Les idées de Musgrave et de McLure offrent une aide exceptionnelle pour situer la pensée éthique par rapport à la pensée économique. Musgrave découvre des activités de l'État qui ne prennent pas en considération les souhaits des consommateurs au sujet de certains biens : il appelle ces biens des « biens méritoires ». McLure prétend que ces « biens méritoires » n'ont pas de place dans la pensée économique normative. Musgrave quant à lui admet bien qu'il ne possède pas de justification satisfaisante pour son concept ; mais il refuse de rejeter comme inacceptable toute intervention de l'État qui ne tiendrait pas compte des préférences individuelles.

Adopter la théorie de McLure, ce serait considérer que l'éthique est un mode de pensée qui n'a pas vraiment de rapport avec la pensée économique. Par contre, admettre le point de vue de Musgrave, ce serait sympathiser avec l'idée que l'éthique peut jouer un rôle dans la pensée économique, sans pourtant que nous disposions d'arguments apodictiques¹⁹. Il est clair que nous nous trouvons ici en face d'une

18. Dans un article publié à peu près 20 ans plus tard, McLure reconnaît la validité possible du concept de « bien méritoire », quand il écrit (je traduis) : « Si on part de l'hypothèse irréaliste d'un monde dans lequel les individus agiraient en parfaite connaissance de cause, de sorte que leurs actions exprimeraient leurs vraies préférences, des interventions dans le domaine de souveraineté du consommateur pourraient être justifiées » (MCLURE, « Merit Wants », p. 185).

19. Il existe en outre des positions intermédiaires comme celles de Mackscheidt, de Brennan et de Folkers. Chacune a ses défauts, de telle sorte que la défense du nouveau concept est encore à faire. En effet, Mackscheidt a développé une justification pour le nouveau concept dans les cas où l'État choisit les moyens pour réaliser des buts choisis par les citoyens (Klaus MACKSCHEIDT, « Meritorische Güter : Musgraves Idee und deren Konsequenzen », *WISU-Das Wirtschaftsstudium*, 3, [1974], p. 240-241). Brennan distingue entre un choix dans le marché libre et un choix dans le domaine politique : le choix que le citoyen exprime au moyen du vote politique a un coût moindre que le choix que le consommateur opère en agissant dans le marché. En effet c'est uniquement dans le cas où le suffrage exprimé par un citoyen décide à lui seul de l'issue d'un vote politique (parce que les suffrages exprimés par tous les autres se neutralisent réciproquement) que le choix qu'il opère ainsi dans l'ordre politique induit un coût réel pour lui. Ainsi un acte de charité dans la sphère économique a un coût plus certain — et donc statistiquement plus grand — qu'un vote en faveur d'un programme politique d'assistance aux pauvres. Brennan considère comme bien méritoire un vote politique affirmant une action qu'un individu choisit de ne pas faire dans le marché. Il pense que le domaine politique permet au citoyen d'exprimer un choix plus moral que celui qu'il peut faire comme consommateur (Geoffrey BRENNAN et Loren LOMASKY, « Institutional Aspects of "Merit Goods" Analysis », *Finanzarchiv*, 41 [1983] p. 199 ; Geoffrey BRENNAN, « Irrational Action, Individual Sovereignty and Political Process : Why There is a Coherent "Merit Goods" Argument », dans Geoffrey BRENNAN et Cliff WALSH, éd., *Rationality, Individualism and Public Policy*, Canberra, The Australian National University, 1990, p. 114). Folkers est d'avis que le choix individuel et le choix collectif peuvent être en conflit. Si le choix collectif prime sur le choix individuel, alors on a affaire à un bien méritoire (Cay FOLKERS, « Meritorische Güter als Problem der normativen Theorie öffentliche Ausgaben », *Jahrbuch für Sozialwissenschaft*, 25 [1974], p. 29). La justification produite par Mackscheidt n'est pas universelle. Elle ne s'applique pas à des cas où l'État choisit non seulement les moyens mais aussi les buts à atteindre. Brennan doit faire face à la situation où le citoyen abuse de son pouvoir politique pour voter en faveur d'une politique haineuse qu'il n'oserait pas exécuter personnellement (tuer son voisin juif). Ici aussi un vote politique est moins coûteux qu'un acte personnel. Brennan et son collègue Lomaski ont perçu cette possibilité (BRENNAN et LOMASKY, « Institutional Aspects of "Merit Goods" Analysis », p. 206). Finalement, la théorie de Folkers ne donne pas de critère pour distinguer entre un choix collectif dit méritoire et un choix collectif pervers. Il reste à donner une justification universelle et valable pour le concept de bien méritoire. Charles Taylor a tâché de donner une justification philosophique du nouveau concept en invoquant l'idée de Wittgenstein d'après laquelle il y a des phénomènes qui sont d'ordre social, comme le langage (Charles TAYLOR, « Irreducibly Social Goods », dans BRENNAN et WALSH, éd., *Rationality, Individualism and Pu-*

difficulté importante. Et puisqu'il s'agit d'un problème normatif, il est judicieux de consulter la pensée philosophique²⁰. Mais avant tout je souhaite placer le problème dans un contexte plus large.

Dans la théorie économique, on emploie souvent les notions de biens privés (le sucre, le pain, les oranges), et de biens collectifs (la défense nationale, l'air pur, les ponts et les routes)²¹. Musgrave y ajoute un troisième concept : les « biens méritoires ». La pensée économique considère ainsi trois genres de biens²². Cependant, la pensée économique occidentale donne priorité au concept des biens privés, parce que ceux-ci sont liés directement aux souhaits des consommateurs. Le marché libre est l'institution au cœur de laquelle les biens privés sont produits et distribués de façon optimale (c'est du moins ce que l'on espère). Les deux autres sortes de biens (les biens collectifs et les « biens méritoires ») constituent en fait deux espèces de déviations par rapport aux caractéristiques qui définissent les biens privés. Nous les appellerons donc des biens non privés. Étant donné que ces biens non privés sont normalement fournis par le système politique, nous les nommerons proprement des biens politico-économiques²³.

Nous appellerons « biens collectifs » les biens politico-économiques pour lesquels les préférences des consommateurs sont respectées, et « biens méritoires » les biens politico-économiques pour lesquels les préférences des consommateurs ne sont pas respectées²⁴.

Ainsi il est clair que la pensée économique a besoin de ces trois concepts pour être complète. En effet, les critères permettant de déterminer qu'un bien n'est pas un bien privé sont de deux ordres, l'un technique, l'autre axiologique²⁵.

Dans l'ordre technique, on discerne deux raisons qui font qu'un bien n'est pas un bien privé au sens strict. La première réside dans le fait que, un bien étant donné,

blic Policy, p. 45-63). Mais Taylor n'a convaincu qu'un petit nombre des économistes qui ont assisté à la conférence qu'il a donnée à ce sujet. Voir BRENNAN et WALSH, éd., *Rationality, Individualism and Public Policy*, p. 64-97. La tâche reste donc à accomplir.

20. W. VER ECKE, « The State : Ethics and Economics », dans R. PORRECO, éd., *The Georgetown Symposium on Ethics : Essays in Honor of Henry Babcock Veatch*, Lanham, University Press of America, 1984, p. 195-203, en particulier p. 198-202.
21. Un bon aperçu du problème des biens collectifs est offert dans John G. HEAD, *Public Goods and Public Welfare* (Durham, Duke University Press, 1974), en particulier le chapitre 3.
22. L'importance de distinguer ces trois concepts pour arriver à une politique efficace est bien montrée dans Kenneth R. GODWIN, « Charges for Merit Goods : Third World Family Planning », *Journal of Public Policy*, 11, 4 (1991) p. 415-429.
23. Ce nom m'a été suggéré par mon collègue du Département d'économie, le professeur H. Briefs.
24. Mackscheidt, Brennan et Brennan-Lomasky, au contraire, insistent que les choix des citoyens sont respectés du moment que ceux-ci les ont exprimés dans un vote politique. Voir note 19 pour ma réfutation.
25. W. VER ECKE, « The Economy and Values », dans *Absolute Values and the Search for the Peace of Mankind : Proceedings of the Ninth International Conference of the Unity of the Sciences*, New York, The International Cultural Foundation Press, 1981, p. 123-140 ; en particulier p. 129-136. Une autre méthode pour introduire des jugements de valeur dans la théorie économique est celle proposée par Sen : celle d'une hiérarchie des méthodes pour ordonner les préférences (A.K. SEN, « Rational Fools : A Critique of the Behavioral Foundations of Economic Theory », *Philosophy and Public Affairs*, 6, 4 [1977], p. 317-344 ; en particulier p. 326-344).

aucun consommateur ne se trouve lésé par le fait qu'un plus grand nombre de personnes en profitent²⁶ : par exemple, un beau jardin de fleurs est très agréable, il augmente la valeur de la maison, mais également celle des maisons voisines. La deuxième raison technique pour laquelle un bien ne peut pas être appelé un bien privé, consiste dans le fait que l'acheteur ne peut pas empêcher les autres personnes de jouir du bien qu'il se procure²⁷. Dans ces deux cas le marché libre n'est pas capable de fournir ces biens de façon optimale²⁸. C'est donc à cause de leurs caractéristiques techniques que ces biens ne peuvent être considérés comme biens privés et qu'il vaut donc mieux qu'ils ne soient pas échangés sur le marché libre²⁹.

Dans l'ordre axiologique, on exclut certains biens de la définition des biens privés en vertu d'un jugement de valeur ; à savoir lorsque le marché libre ne garantit pas le niveau de consommation dont on a estimé qu'il était le niveau désirable. McLure est d'avis qu'on déborde alors du cadre de la pensée économique, mais il avoue ne pas posséder d'arguments contraires à cette détermination axiologique des biens non privés. Le problème est donc clair : le concept de « bien méritoire » fait-il partie de la pensée économique ? Si oui, quelles en sont les raisons³⁰ ?

26. Le terme technique souvent employé en anglais est : « *Samuelsonian joint supply* ».

27. Ceci s'appelle en anglais : « *non-exclusion possibility* ».

28. HEAD, *Public Goods and Public Welfare*, p. 79 et suiv.

29. Wildavsky et son élève Malkin rejettent cette idée en disant que le concept de bien collectif n'est que l'expression d'une volonté politique, puisque des cultures et des nations différentes traitent comme biens collectifs des biens différents (Jesse MALKIN et Aaron WILDAVSKY, « Why the Traditional Distinction Between Public and Private Goods Should Be Abandoned », *Journal of Theoretical Politics*, 3, 4 [1991], p. 372). Trois publications ont réfuté cette position : Roy D. ADAMS et Ken McCORMICK, « The Traditional Distinction Between Public and Private Goods Needs to Be Expanded, not Abandoned », *American Journal of Political Science*, 5, 1 (1993), p. 109-116 ; Richard CORNES et Todd SANDLER, « Are Public Goods Myths », *Journal of Theoretical Politics*, 6, 3 (1994), p. 369-385 ; Wilfried VER EECKE, « Public Goods : An Ideal Concept », *Journal of Socio-Economics*, 28, 3 (1999), p. 139-156.

30. La question posée dans mon essai n'est pas de savoir si on peut porter un jugement éthique sur l'économie, le marché libre, voire même le capitalisme, mais bien si la science économique doit insérer dans son discours des concepts avec une portée éthique. Pour la première question, voir Jürgen HABERMAS, *Legitimationsprobleme im Spätkapitalismus*, Frankfurt am Main, Surhkamp, 1973 ; Allen BUCHANAN, *Ethics, Efficiency, and the Market*, Totowa, New Jersey, Rowman & Allanheld, 1985 ; Alexander H. SHAND, *Free Market Morality. The Political Economy of the Austrian School*, London, Routledge, 1990 ; David McNALLY, *Against the Market : Political Economy, Market Socialism and the Marxist Critique*, London, Verso, 1993 ; Wil HOUT, *Capitalism and the Third World : Development, Dependence and the World System*, Aldershot, Hants, England, E. Elgar, 1993 ; Edward S. HERMAN, *Triumph of the Market : Essays on Economics, Politics, and the Media*, Boston, South End Press, 1995 ; David SCHWEICKART, *Against Capitalism*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1996 ; James A YUNKER, *Economic Justice : The Market Socialist Vision*, Lanham, Maryland, Rowman & Littlefield Publishers, 1997. Je ne traite pas non plus ici des théories sur les responsabilités des gérants de corporations — *stockholder/stakeholder theories*, même si ma théorie défend le pouvoir de l'État d'imposer des restrictions aux gérants de l'industrie. Pour la théorie des responsabilités des gérants, voir Archie B. Carroll, *Business & Society : Ethics & Stakeholder Management*, Cincinnati, South-Western, 1989 ; Thomas J. DONALDSON et R. Edward FREEMAN, éd., *Business as a Humanity*, New York, Oxford University Press, 1994.

LA JUSTIFICATION DU CONCEPT DE « BIEN MÉRITOIRE »

McLure part du principe qu'il n'existe qu'une méthode pour justifier quelque chose de façon économique : l'appel aux souhaits des consommateurs individuels. En considérant l'histoire de la pensée philosophique on constate que l'un des grands philosophes, Emmanuel Kant, a construit sa philosophie selon une méthode toute différente, la méthode transcendantale.

La méthode de pensée de Kant consiste d'abord en la constatation de deux faits importants, puis en la recherche des *conditions de possibilité* de ces faits. Les deux faits sont l'existence de lois scientifiques et l'existence d'un sentiment d'obligation morale³¹. Il traite le premier fait dans son livre *Kritik der reinen Vernunft* ; le deuxième dans son livre *Kritik der praktischen Vernunft*. Un exemple des idées exposées dans la *Critique de la raison pure* est l'argument de Kant contre les empiristes, lesquels prétendent que la connaissance du monde repose uniquement sur des impressions sensibles. Lorsque nous observons une table de trois points de vue différents nous obtenons trois impressions sensibles. Nous prétendons cependant qu'il n'y a qu'une table. Kant se demande quelles sont les conditions de possibilité qui nous permettent de prétendre que nous ne voyons qu'une table alors même que nous avons trois impressions sensibles. La réponse est la suivante : parce que nous vivons dans un monde d'objets et non pas dans un monde d'impressions sensibles. Un objet est l'impression sensible *augmentée* des catégories de l'esprit, par exemple l'impression sensible de la partie avant de la table, avec la partie arrière imaginée, parce que sous ces catégories un objet représente une unité ; ou encore : un objet est le phénomène présent sensiblement *augmenté par* l'idée d'une continuation d'existence de ce phénomène postulée sur la base de la catégorie de causalité.

Le raisonnement de Kant permet de dire que si on accepte le fait qu'il n'y a qu'une table, même si on en a trois impressions sensibles différentes, on doit accepter que la *vraie* perception est le résultat d'une synthèse d'impressions sensorielles et de catégories de l'esprit. Qu'on le veuille, ou non, on doit dire adieu à l'empirisme naïf.

Kant nous offre ainsi une nouvelle méthode de justification : la recherche de *conditions de possibilité* de quelque chose (ou de *conditions de possibilité pour réaliser* quelque chose) sur la base d'un raisonnement logique³². Un mode de raisonnement analogue est également utilisé dans la vie de tous les jours. Si mes enfants ont soif je leur dis qu'il y a des boissons dans le réfrigérateur. Qu'ils le désirent ou non, la *condition de la possibilité* pour satisfaire leur soif est de sortir eux-mêmes une boisson du réfrigérateur.

31. Emmanuel KANT, *Kritik der praktischen Vernunft*, Berlin, Walter de Gruyter, 1968, p. 288-290 [AA, vol. V, p. 161,33-162,23].

32. E. KANT, *Kritik der reinen Vernunft*, Berlin, Walter de Gruyter, 1968, B 125 [AA, vol. III, 104.27-105.6]. Aussi *ibid.*, B 105 [AA, vol. III, p. 92,16-25] ; B 126 [AA, vol. III, p. 104,32-105,6] ; *Kritik der Urteilskraft*, Berlin, Walter de Gruyter, 1968, XXXI-XXXII [AA, vol. V, p. 182.37-183.3] ; *ibid.*, XXXIII-XXXIV [AA, vol. V, p. 183.22-184.2] ; *Prolegomena*, Berlin, Walter de Gruyter, 1968, 18 [AA, vol. IV, p. 297,29-298,26] ; *ibid.*, 22, note [AA, vol. IV, p. 305,23-35].

En étendant cette analogie nous pouvons prétendre maintenant qu'il existe au moins deux manières de prouver qu'une action économique *doit* être prise. La première manière est celle qui est bien connue : ce qui satisfait au mieux les souhaits de tous les consommateurs — tout en ne nuisant à personne, doit se faire économiquement³³. La deuxième manière est la méthode kantienne : si les citoyens et les consommateurs souhaitent quelque chose, ils doivent accepter les *conditions de possibilité de la réalisation* de ce qu'ils désirent. Qu'ils le veuillent ou non³⁴. Ce deuxième raisonnement se base sur la conviction qu'il existe des *liens logiques* dans la réalité. Ces liens logiques possèdent une validité, même si les consommateurs n'y consentent pas³⁵. Nous appellerons « biens méritoires » les biens qui représentent les *conditions de possibilité de la réalisation* de ce qui est désiré, même et surtout si ces biens eux-mêmes ne sont pas désirés. Cela nous donne l'avantage de pouvoir délimiter les « biens méritoires », car l'État ne peut pas méconnaître les souhaits des consommateurs quand bon lui semble³⁶.

Si mon raisonnement philosophique est correct, cela veut dire que la pensée économique doit nécessairement refléter le fait que l'État se lance dans des activités économiques qui ne sont pas toujours désirées par les consommateurs. Permettez-moi de reformuler cette idée d'une autre façon : si mon raisonnement philosophique est correct, nous pouvons supposer que la pensée économique proposera à l'État des activités économiques qui ne respecteront pas le « principe de Pareto ». Cela veut dire que les économistes recommanderont à l'État d'avantager certains citoyens tout en en désavantageant d'autres. Il est clair que nous avons découvert là, de façon systématique, un moyen de situer une série de problèmes d'ordre éthique dans la pensée économique³⁷.

33. C'est la justification utilisée pour les biens privés et les biens collectifs (MUSGRAVE, *The Theory of Public Finance*, p. 14 ; MUSGRAVE et MUSGRAVE, *Public Finance in Theory and Practice*, p. 64 ; MUSGRAVE, « Merit Goods », p. 452).

34. La question du droit de l'État à décider dans des matières économiques sans consensus unanime est typiquement un problème éthique. Une science économique dite « positive » doit donc refuser comme illégitime le concept de « bien méritoire ». Voir même John RAWLS, *A Theory of Justice*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1971, p. 282.

35. On pourrait faire objection à ce raisonnement, comme l'a fait d'ailleurs oralement le professeur Poirier, en disant que les [conditions de possibilité] ne suffisent pas à justifier la valeur d'un système, mais uniquement sa réalisation concrète dans le réel. À mon avis, mon raisonnement ne donne d'abord qu'une justification conditionnelle. Je transforme la justification conditionnelle en une justification inconditionnelle en faisant appel à la raison kantienne qui me demande alors d'accepter d'autres obligations, comme par exemple le devoir de l'État de garantir un minimum d'éducation pour tous.

36. En assimilant les activités économiques nommées « biens méritoires » à des conditions de possibilité, nous limitons les biens qui peuvent être classés légitimement comme « biens méritoires ». Je n'ai pas encore donné des arguments positifs pour autoriser concrètement ce que l'État peut légitimement classer comme « bien méritoire ».

37. Je ne pose pas le problème de la moralité du marché libre ou du capitalisme. Je discute simplement l'idée d'après laquelle le calcul utilitaire et individuel serait le seul principe et le principe suffisant d'une économie bien organisée. Il faut donc des arguments limitant le droit de libre choix des individus. Ce raisonnement introduit la nécessité d'arguments éthiques dans la science économique. Autrement dit, le discours économique ne peut être complet s'il n'inclut pas des concepts comme celui de « bien méritoire ». Pour une position contraire, rejetant la validité de tout concept éthique en science économique, voir Aaron WILDAVSKY, « Chapter 7. Opportunity Costs and Merit Wants », dans *Speaking Truth to Power : The Art and Craft of Policy Analysis*, Boston/Toronto, Little, Brown and Company, 1979, p. 155-183.

Dans la deuxième partie de cet essai je souhaite démontrer quelles sont les différentes catégories de « biens méritoires » et quelles sont les raisons éthiques implicites ou explicites qui apparaissent dans la littérature savante. Il est intéressant de découvrir que ces différentes catégories de « biens méritoires » sont déjà présentes dans la pensée économique. Nous retrouvons ces « biens méritoires » chez Adam Smith, chez les néolibéraux, chez Keynes et dans les arguments pour justifier l'État-providence.

LA JUSTIFICATION DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE « BIENS MÉRITOIRES »

Le seul raisonnement que nous utiliserons est compris dans la question : quelles sont les *conditions* sans lesquelles on ne peut procurer effectivement ce que les citoyens désirent ?

Il est d'usage parmi les économistes de considérer que le marché libre est ce que les citoyens occidentaux, en tant que sujets économiques, désirent le plus³⁸. Or le marché libre ne peut pas exister effectivement tant que certaines conditions ne sont pas remplies. Adam Smith y a pensé très intensivement dans le chapitre V de son livre *The Wealth of Nations*. Comme *conditions de possibilité* de la réalisation du marché libre Adam Smith nomme : (i) la défense nationale ; (ii) un système de lois qui protège la propriété, fait respecter les contrats et est exécuté par des juges et la police ; (iii) des ponts, des routes, etc., qui aident le commerce³⁹. Ces deux premières fonctions sont quelquefois appelées les fonctions de l'État d'intervention minimale⁴⁰. Ces fonctions ne sont pas défendues par l'argument des « biens collectifs », car la provision de ces biens ne respecte pas les préférences des consommateurs. Adam Smith se rend très bien compte de cela quand il dit au sujet du droit à la propriété : « Pour autant que l'État est fondé en vue de protéger la propriété privée, il est fondé pour protéger les riches contre les pauvres, ou ceux qui possèdent des propriétés contre ceux qui n'en ont pas⁴¹. » De plus, Adam Smith fait appel à des jugements de

38. On pourrait remarquer que le marché libre n'est pas un bien mais plutôt un arrangement légal et institutionnel. Mon opinion est que même les arrangements institutionnels sont produits. Ils demandent l'usage de quelques ressources. Ils produisent des choses désirées. En tant que les arrangements institutionnels produisent des choses désirables, ils sont des biens ou des services. En tant qu'ils demandent l'usage de ressources, ils doivent être conçus comme des biens économiques.

39. ADAM SMITH, *The Wealth of Nations*, New York, Random House Inc., 1965, p. 653-716 ; en particulier, p. 659, 670, 681-690.

40. Le terme allemand est « *Rechtsstaat* ». Le concept « *Rechtsstaat* » est mis en contraste par le concept « *Socialstaat* » (Christian WATRIN, « Zur sozialen Dimension marktwirtschaftlicher Ordnungen », dans *Grundtexte zur Sozialen Marktwirtschaft. Band 2*, Stuttgart/New York, Gustav Fischer Verlag, 1988, p. 412). Dans le monde anglophone, qui domine la discussion économique, on ne traduit pas littéralement le terme « *Rechtsstaat* ». On traduit plutôt le concept ou l'idée désignée par le terme. On traduit cette idée par deux expressions, soit par « *rule of law* » (Friedrich A. HAYEK, *The Constitution of Liberty*, Chicago, University of Chicago Press, 1960, p. 162-175), soit par « *minimal state* » (David SCHMIDTZ, *The Limits of Government. An Essay on the Public Goods Argument*, Boulder, Westview Press, 1991, p. 34). Dans mon exposé en français, j'utilise la traduction de l'expression « *minimal state* », c'est-à-dire « État d'intervention minimale ».

41. ADAM SMITH, *The Wealth of Nations*, p. 674 ; traduction personnelle (DJB).

valeur afin de justifier ces activités de l'État. Or, cela est superflu quand on utilise l'argument du « bien collectif ». « Même si l'esprit martial du peuple n'avait aucune valeur pour la défense de la société, [la création d'une armée] mériterait l'attention la plus sérieuse de la part du gouvernement, afin d'empêcher que ce genre de mutilation mentale, de difformité et de misère, qui entraînent nécessairement la lâcheté, ne se répandent parmi la population⁴². » Adam Smith fait appel à un deuxième jugement de valeur lorsqu'il écrit : « Ce degré de liberté, qui se rapproche d'un dérèglement, ne peut être toléré que dans les pays où le souverain est soutenu par une armée extrêmement disciplinée⁴³. »

Adam Smith se rend compte non seulement que l'État d'intervention minimale intervient dans les souhaits des consommateurs, et qu'il faut faire appel à des jugements de valeur pour justifier cette ingérence, mais il propose également que ces biens soient financés d'une autre façon que les biens collectifs. On sait que la façon idéale de financer les biens collectifs est de prélever un impôt sur ceux qui profitent de ces biens. De plus on admet que le montant des impôts doit être directement lié au degré d'utilité dont jouit chaque consommateur. Quand un consommateur retire un plus grand avantage de l'usage d'un pont, parce qu'il conduit un taxi, ce consommateur doit être imposé à un taux supérieur, comparativement à un autre consommateur qui utilise moins ce pont, parce qu'il ne le traverse que deux fois par jour à vélo pour aller au travail. Quant aux biens de l'État d'intervention minimale, Adam Smith préconise un autre moyen de financement, un moyen qui ne prend pas en compte le lien entre le niveau de l'imposition et l'utilité. Il propose en effet que les biens de l'État d'intervention minimale soient financés par un revenu général auquel chacun contribue selon sa capacité contributive, indépendamment de l'utilité qu'il en retire en tant que consommateur⁴⁴.

Le fait de contrevenir aux préférences des consommateurs, l'utilisation de jugements de valeur et la recommandation de différentes méthodes de financement sont trois raisons pour lesquelles nous ne voulons pas ranger les fonctions de l'État d'intervention minimale sous la rubrique des biens collectifs ; selon notre raisonnement nous pouvons les classer comme des « biens », étant donné qu'ils représentent les conditions *sine qua non* du marché libre — ce que nous appelons *conditions de possibilité de la réalisation*. Sans y prêter explicitement attention, nous avons rencontré chemin faisant un problème d'ordre éthique très important, celui du droit à la propriété. Adam Smith admet que la protection du droit à la propriété représente une action du gouvernement avantageant les riches au détriment des pauvres, ou favorisant ceux qui possèdent des propriétés contre ceux qui n'en ont pas⁴⁵. La question qui se pose est de savoir si cette protection, qui est jugée nécessaire du point de vue économique, est également justifiable du point de vue éthique. La réponse des marxistes est que le droit à la propriété doit être limité ; plus particulièrement la

42. *Ibid.*, p. 739 ; traduction personnelle (DJB).

43. *Ibid.*, p. 668 ; traduction personnelle (DJB).

44. En anglais cela s'appelle : « *ability-to-pay-method* » (Adam SMITH, *The Wealth of Nations*, p. 767).

45. Adam SMITH, *The Wealth of Nations*, p. 674.

propriété des biens de production qui se trouvent dans les mains des particuliers. La réponse des démocraties occidentales consiste à prévoir d'autres formes de garantie, comme les allocations de chômage, l'assurance accident, le droit à la protection syndicale des salaires, etc.⁴⁶.

Adam Smith nous a donc appris une première catégorie de « bien méritoire » (la protection de la propriété) : les biens dont la justification se trouve dans la notion d'État d'intervention minimale et que nous justifions avec l'argument qu'ils représentent les *conditions de possibilité* pour réaliser le marché libre⁴⁷.

Le marché libre n'est pas, comme le pensait Adam Smith, un fait naturel. Les néolibéraux⁴⁸ ont compris que le marché libre est une institution humaine et très fragile, à laquelle beaucoup cherchent à échapper. Les tentatives pour échapper au marché libre ont commencé dès le XIX^e siècle par la création de cartels, trusts et syndicats⁴⁹.

Les néolibéraux vont pour cela considérer le marché libre non comme un fait, mais comme une institution qui arrive à garantir automatiquement une valeur humaine. Cette valeur est l'*efficacité*. Les néolibéraux affirment que le marché libre se justifie grâce à son efficacité. Ils sont donc également prêts à défendre le principe que l'État doit tout mettre en œuvre pour se rapprocher réellement de cette efficacité, ce que la théorie du marché libre considère comme possible.

Les *conditions de possibilité de la réalisation effective* d'un marché efficace et compétitif, déterminent l'État à prendre des mesures qui violent le principe de Pareto. Un représentant important des néolibéraux est Henry C. Simons, fondateur de la

46. Hegel pense que la propriété est une première objectivation de la liberté. Il défend ainsi le droit de propriété et la nécessité philosophique de surpasser la pauvreté et la destitution. Pour une exposition de ces thèses hégéliennes, voir W. VER ECKE, « Ethics in Economics : From Classical Economics to Neo-Liberalism », *Philosophy and Social Criticism*, 9 (1983), p. 145-168, en particulier, p. 148-151 ; et « Hegel on Economics and Freedom », *Archiv für Rechts- und Sozialphilosophie*, 69 (1983), p. 187-215, en particulier, p. 192, 207-213.

47. Voici deux exemples où la dimension éthique dans la régulation de la propriété devient explicite. La législation américaine sur les droits d'auteur (*copyright law*) illustre bien le moment éthique dans l'idée de propriété. Puisque les écrivains ont produit leurs écrits, ils se voient dotés du droit de profiter économiquement de l'usage de leurs écrits, même des photocopies de leurs écrits. Les consommateurs, quant à eux, croient avoir le droit à l'information. La législation américaine a reconnu les prétentions légales et éthiques contradictoires des écrivains et des consommateurs. Les consommateurs peuvent faire une copie mais une seule. Pourtant, les professeurs ne peuvent pas réaliser des photocopies pour les étudiants dans une classe, sans payer pour les droits d'auteur. Chaque étudiant a néanmoins le droit de faire une copie pour lui-même. Les pays en voie de développement espèrent obtenir un compromis semblable dans les négociations internationales relatives au droit de propriété intellectuelle, en demandant que leur soit reconnu ce droit dans son application aux produits médicaux à bon marché (D.A. POSEY et G. DUTFIELD, *Beyond Intellectual Property*, p. 94).

48. Le terme néolibéral est dérivé du terme allemand « *Neoliberalismus* », et représente des groupes divers comme le Groupe de Vienne, les économistes du groupe *Ordo* de Freiburg/iBr, et la *Chicago School of Economics*. Pour un aperçu très complet des théories néolibérales en Allemagne, voir Egon Edgar NAWROTH, *Die Sozial- und Wirtschaftsphilosophie des Neoliberalismus*, Heidelberg, F.H. Kerle Verlag, 1962.

49. Les guildes et les interventions politiques s'inspirant de la doctrine physiocrate ou mercantile violent les lois du marché libre. Ces violations se sont faites avant la défense et la glorification du marché libre par Adam Smith. Les pratiques du XIX^e siècle, d'autre part, peuvent être comprises comme des actions attaquant l'idée que le marché libre est normativement désirable.

Chicago School of Economics, auteur du livre *Economic Policy for a Free Society*. Dans ce livre il assigne à l'État la réalisation de cinq fonctions, dont quatre ont de l'importance pour nous⁵⁰.

Tout d'abord, Henry Simons préconise deux mesures au sujet du système monétaire. Il recommande que le système bancaire repose sur la couverture obligatoire totale de ses crédits au lieu d'une couverture obligatoire partielle, comme c'est le cas actuellement. Il propose également que les banques perdent le droit de transformer des dettes à court terme en dettes à long terme. Ces deux mesures visent à limiter le pouvoir d'offrir du crédit, que les banques détiennent. Simons considère que ces mesures sont importantes dans la mesure où l'offre de crédit est une des principales causes d'inflation, qui pervertit les activités économiques, et en diminue l'efficacité⁵¹.

Deuxièmement, Simons recommande que les monopoles soient combattus. Les monopoles naturels comme les compagnies d'électricité, d'eau, etc., doivent être contrôlés par les autorités publiques. Les monopoles artificiels doivent être démantelés. Les restrictions de production et l'instauration de prix élevés artificiels doivent être poursuivies devant les juridictions civiles et criminelles. Le rachat d'industries doit être limité légalement. La création de liens entre industries alliées doit également être interdite. La possession d'actions d'autres compagnies doit être limitée, tout comme la possibilité de faire partie de la direction d'une autre entreprise⁵².

Troisièmement, Simons attaque les tarifs douaniers et les subventions, surtout dans le cas du commerce extérieur et de l'agriculture. Simons admet néanmoins l'argument qui soutient qu'une subvention temporaire est justifiée dans le cas d'une industrie naissante, mais seulement dans ce cas⁵³.

Quatrièmement, Simons recommande qu'une série de mesures soient prises afin de rendre le commerce plus efficace. Il prétend que la publicité est inutile et propose pour cela que cette activité soit fortement imposée⁵⁴. De plus, Simons ne voit aucun avantage dans la protection des prix de vente en gros par la restriction de leurs accès : il propose que tout le monde ait accès à ces prix. Finalement, Simons semble égale-

50. Un nombre d'auteurs, coopérant dans la revue *Ordo* en Freiburg/iBr, ont défendu des activités similaires pour le gouvernement. L'auteur le plus important de ce groupe est Walter EUCKEN. Le politicien le plus connu de ce groupe est Ludwig EHRHARD. Pour un sommaire des théories de Walter Eucken, voir « A Policy for Establishing a System of Free Enterprise », dans Wolfgang STÜTZEL *et al.*, éd., *Standard Texts on the Social Market Economy*, Stuttgart, Gustav Fischer, 1982, p. 115-131. En France, Jacques RUEFF a souligné l'importance de la politique monétaire pour l'efficacité économique : voir *L'ordre social*, Paris, Sirey, 1945.

51. Henry SIMONS, *Economic Policy for a Free Society*, Chicago, University of Chicago Press, 1973, p. 62-63, et 78-79.

52. *Ibid.*, p. 81-83.

53. *Ibid.*, p. 69-70 et 84.

54. On fait couramment valoir que la publicité est un service économiquement utile, car elle informe et accélère l'acceptation des produits nouveaux. À mon avis, le sens de l'argument de H. Simons permet d'accepter la publicité économiquement productive. Je suis aussi d'avis que des lois qui commandent de satisfaire à l'exigence de « vérité dans la publicité » sont aussi en accord avec l'esprit de l'argument de Simons sur la publicité.

ment attacher de l'importance à une meilleure information du consommateur : il souhaite une comparaison claire entre les prix et les qualités des différents biens⁵⁵.

On verra que le programme des néolibéraux ne peut pas être défendu sur la base de l'argument des « biens collectifs », puisqu'il ne respecte pas le principe de Pareto. Nous voilà donc à nouveau en face d'une série de « biens méritoires ».

Les néolibéraux défendaient leur programme avec l'argument que le marché libre compétitif améliore l'efficacité de l'économie. Cependant, la question qui se pose est la suivante : *l'efficacité est-elle une valeur que l'on doit poursuivre inconditionnellement ?* Formulé d'une autre manière : peut-on prétendre que l'efficacité est si importante qu'elle donne droit à l'État d'utiliser son pouvoir afin de réaliser le programme néolibéral, contre les souhaits des citoyens individuels ?

Quelles sont les conditions qui permettront à l'État d'imposer *de bon droit* les mesures préconisées par les néolibéraux ?

Nous pouvons à nouveau faire appel à Kant. L'éthique kantienne ne cherche pas la base des prescriptions éthiques dans la croyance religieuse en Dieu, mais dans la raison humaine. Selon Kant agir de façon morale, cela consiste essentiellement à agir selon la *loi morale*, qui est un commandement de la raison.

Nous pouvons maintenant offrir un argument pour la troisième catégorie de « biens méritoires ». Je souhaite d'abord rendre l'argument acceptable au niveau intuitif. Imaginez que l'on désire voir pousser un arbre, n'est-il donc pas nécessaire de nourrir les racines et de les protéger ? Nourrir et protéger les racines de l'arbre est la *condition de possibilité de la réalisation* d'un bel arbre. L'application de cet exemple à notre problème nous permet de dire que la capacité rationnelle des citoyens est la condition sans laquelle un État ne peut imposer le programme néolibéral, suivant l'objectif de l'efficacité du système de libre-échange.

Comment peut-on espérer que les fardeaux de l'efficacité du marché libre soient acceptés, si la capacité rationnelle n'est pas développée dans la population ? La raison est en effet la condition de possibilité selon Kant pour fonder des obligations. Cela offre cependant un argument pour justifier un programme politique d'instruction publique qui se donnerait pour objectif de développer la capacité rationnelle des citoyens. Le progrès de l'instruction publique fait donc partie de la troisième catégorie de « biens méritoires »⁵⁶.

Il faut pourtant préciser l'argument. Si l'instruction publique se limitait à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, on pourrait justifier l'instruction publique par l'argument de la deuxième sorte de « biens méritoires », puisque l'acquisition de ces savoir-faire (lire, écrire, calculer) augmente l'efficacité de la

55. *Ibid.*, p. 72, 85 et suiv.

56. L'existence de cette troisième catégorie de biens méritoires — ici postulée — a été confirmée empiriquement. Voir Christian SCHEER, *Sozialstaat und öffentliche Finanzen*, Köln, Peter Hanstein Verlag, 1975. Dans ce livre, l'auteur soutient que l'augmentation du budget de l'État dans la dernière partie du siècle précédent pour toutes les sociétés occidentales a été le résultat de l'augmentation de la subvention publique pour l'éducation.

population. L'instruction publique ainsi limitée ne se distinguerait pas des autres biens justifiés par le programme néolibéral : elle ne serait qu'un bien instrumental. Mais nos démocraties ne limitent pas l'instruction publique à ces trois savoir-faire. Plutôt, l'instruction publique offre aussi des enseignements d'histoire, de musique, et d'esthétique, qui ne se justifient pas selon le critère instrumental de l'efficacité économique. Je vois cette partie de l'instruction publique comme un effort pour développer la raison humaine au sens kantien⁵⁷. Il s'ensuit que si on développe la raison humaine, on doit être prêt à obéir à ses commandements. Une des prescriptions de la raison humaine est que tout homme doit être respecté en tant qu'être raisonnable. L'effort pour résorber complètement le chômage est justifié dans la pensée de Keynes comme un droit des employés. Marx aussi avait tenté de définir les conditions d'organisation de la vie économique et sociale appropriées à la dignité de l'ouvrier. En plus, l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) a soutenu des mesures de protection sociale inspirées par le respect de la personne humaine, comme l'indemnisation des chômeurs et l'assurance médicale universelle⁵⁸.

Si on comprend les mesures recommandées pour réaliser le plein emploi et pour instituer des mesures de protection sociale comme dérivées des prescriptions de la raison (au sens kantien), on peut affirmer que la troisième sorte de « biens méritoires » (par exemple : l'éducation publique) change la nature des « biens méritoires ». Tandis que les deux premières sortes de biens étaient des mesures politiques défendues en vertu d'un impératif technique, comme moyens utiles à l'efficacité économique ; par contre, les deux dernières sortes de biens (les mesures pour réaliser le plein emploi et celles pour instituer des mesures de protection sociale) doivent être comprises comme contribuant au respect de l'être humain, tel qu'il suit des impératifs de la raison kantienne.

CONCLUSION

Le concept de « bien méritoire » fait allusion aux activités économiques de l'État qui ne peuvent pas être justifiées par les préférences des consommateurs. Elles peuvent cependant être justifiées par la méthode kantienne de raisonnement, c'est-à-dire par les *conditions de possibilité* de la réalisation d'un marché libre, objet supposé du désir des acteurs économiques.

Nous défendons trois sortes de « biens méritoires » : ceux liés à l'État d'intervention minimale ; ceux liés au programme néolibéral ; et les « biens méritoires » liés au développement de la capacité rationnelle et donc à l'éducation. Ces trois sortes de « biens méritoires » ne représentent pas la liste complète. La rationalité exige en effet

57. Ici on voit un changement dans la nature de la nécessité. Les subventions pour l'acquisition des savoir-faire se justifient par une nécessité hypothétique. Les subventions pour développer la raison humaine se justifient aussi par une nécessité catégorique. Pour une référence dans l'œuvre de Kant, voir la note 1.

58. Karl MARX et Friedrich ENGELS, *Manifesto of the Communist Party*, New York, International Publishers, 1948. OECD, *The OECD List of Social Indicators*, Paris, Organization for Economic Co-operation and Development, 1982.

plus que l'efficacité. Elle exige la justice⁵⁹ et la dignité humaine. Cela est précisément ce que l'État-providence essaie de réaliser. Je me suis borné ici à indiquer ces mesures, sans développer les arguments susceptibles de les justifier⁶⁰.

Nous pensons cependant avoir démontré que le concept de « bien méritoire », introduit par l'économiste Musgrave, et soutenu par une méthode de raisonnement kantienne, peut donner une place essentielle à la pensée éthique dans la théorie économique, en tant que ce concept implique la nécessité d'imposer certaines limitations au libre choix des acteurs économiques⁶¹. Ma position est donc différente de celle des économistes qui réduisent le concept de « bien méritoire » au concept de bien collectif⁶².

-
59. Pour Musgrave, la redistribution est une dimension essentielle du concept de « bien méritoire », comme le montre le choix de ses exemples (éducation gratuite, repas scolaires gratuits). Puisqu'une redistribution imposée par le gouvernement ne respecte pas le critère de Pareto, il est difficile de la justifier par le concept de « bien collectif ». D'où la nécessité épistémologique d'un autre concept, comme celui de « bien méritoire ». C'est d'ailleurs ce qu'a bien compris James Buchanan dans le contexte de son article sur le problème de l'équité (James M. BUCHANAN, « Fairness, Hope and Justice », dans Roger SKURSKI, éd., *New Directions in Economic Justice*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1983, p. 53, 64-65). L'aspect redistributif du concept de bien méritoire a une affinité avec un aspect du concept de biens primaires (*primary goods*) de John Rawls. Le quatrième des biens primaires est revenu et richesse (John RAWLS, « Social Unity and Primary Goods », dans Amartya SEN et Bernard WILLIAMS, éd., *Utilitarianism and Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 162). Mais le concept de biens primaires est plutôt un concept philosophique qu'économique parce que le concept renvoie, d'une part, aux libertés de base, à la liberté de se déplacer et de choisir sa profession, aux privilèges et responsabilités des offices publics, et aux sources sociales du respect de soi-même, et, d'autre part, ne renvoie pas aux multiples fonctions du gouvernement dans l'économie moderne (contrôle des banques, réglementation de la publicité). Dans le présent essai, j'ai démontré que le concept de « biens méritoires » peut embrasser les différentes fonctions économiques du gouvernement. Finalement, Paul Burrows utilise le concept de bien méritoire pour défendre une méthode de redistribution, dite supérieure, laquelle implique de donner une subvention pour des biens importants qui en plus représentent une plus grande proportion du budget des pauvres (voir Paul BURROWS, « "Efficient" Pricing and Government Interference », dans Michael POSNER, éd., *Public Expenditure : Allocation Between Competing Ends*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, p. 81-93).
60. Je le fais dans un autre manuscrit : W. VER ECKE, « The concept of a "merit good". The ethical dimension in economic theory and the history of economic thought or the transformation of economics into socio-economics », *Journal of Socio-Economics*, 27, 1 (1998), p. 133-153.
61. Amartya Sen introduit le droit de limiter le choix libre des individus économiques en défendant les limites éthiques de la propriété (A. SEN, « Moral Standing of the Market », *Social Philosophy and Policy*, 2, 2 [1985], p. 6). En plus il a recommandé des interventions par l'État pour améliorer la situation des femmes (A. SEN, « More Than 100 million Women Are Missing », *The New York Review of Books* [20 Dec. 1990], p. 66) et pour éviter des famines (A. Sen, *Resources, Values and Development*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1997, p. 12 ; « Resources, Values and Development », p. 500-504 ; Jean DRÈZE et Amartya Sen, *Hunger and Public Action*, Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 257-279). L'idée d'intervention gouvernementale est donc centrale dans l'œuvre de Sen, quoiqu'il n'emploie pas le label de « bien méritoire » pour la désigner.
62. John Head a écrit trois essais sur la problématique du concept de « bien méritoire ». À mon avis, il est incapable de maintenir la différence entre les deux concepts de bien collectif et de bien méritoire, parce qu'il souligne comme caractère définitif du concept de « bien méritoire » celui de *correction de préférences* au lieu d'*intervention dans les préférences*. Voir John G. HEAD, « On Merit Goods », *Finanzarchiv*, 25 (1966), p. 1-29 ; « Merit Goods Revisited », *Finanzarchiv*, 28 (1969), p. 214-225 ; « On Merit Wants : Reflections on the Evolution, Normative Status and Policy Relevance of a Controversial Public Finance Concept », *Finanzarchiv*, 46 (1988), p. 1-37. Dans cet essai on trouve le texte suivant : « This whole line of argument clearly suggests, however, that all social wants problems can in a fundamental sense be characterized as generalized merit wants problems involving a hierarchy of "higher" and "lower" preference orderings in combination with impulsiveness or weakness of will » (p. 30). Pour moi, la différence

entre biens collectifs et « biens méritoires » doit être vue d'une manière totalement différente. D'autres économistes emploient l'idée d'une interdépendance d'utilités pour lier les concepts de bien collectif et de « bien méritoire ». Voir A.J. CULYER, « Merit Goods and the Welfare Economics of Coercion », *Public Finance*, 26, 4 (1971), p. 546-570 ; Geoffrey BRENNAN et Loren LOMASKY, « Institutional Aspects of "Merit Goods" Analysis », *Finanzarchiv*, 41 (1983), p. 183-206. D'après moi, le concept de « bien méritoire » implique l'exigence d'une plus grande redistribution comparée à celle que la notion d'interdépendance interpersonnelle des intérêts pourrait justifier. Ainsi, il est important de maintenir la distinction entre les concepts de bien collectif et de « bien méritoire ».

Une autre méthode pour défendre l'utilité de distinguer les deux concepts de bien collectif et de bien méritoire est de faire appel aux développements récents de l'épistémologie. L'épistémologie contemporaine défend l'idée que toute connaissance humaine est limitée. Un auteur appelle toutes vérités humaines des vérités angulaires (*angular truths*). (Voir Wilfrid DESAN, *The Planetary Man*, vol. I, New York, Macmillan Co., 1972, chap. 3). Beaucoup d'économistes réduisent ou espèrent réduire le concept de « bien méritoire » à des problèmes d'information insuffisante ou d'information fausse ou de décisions irrationnelles. Une telle position ne comprend pas l'angularité de toute connaissance humaine. Quand, par exemple, un individu achète un ordinateur, il n'est pas réaliste d'imaginer que cet individu a pris en considération les techniques monopolistiques du marché des ordinateurs. C'est là une tâche pour d'autres qui sont mieux placés pour faire une telle analyse (par exemple, la section du ministère de la Justice chargée de l'application des lois restreignant la cartellisation — *anti-trust legislation*). À mon avis, il n'est pas raisonnable d'attendre trop de la connaissance humaine. Cela ouvre la porte à des conflits, épistémologiquement justifiés, entre les individus et des organisations supra-individuelles. Cela ne signifie pas que dans de tels conflits l'organisation supra-individuelle a toujours raison. Mon raisonnement signifie qu'on doit accepter l'existence de conflits réels. Le concept de « bien méritoire » est basé sur l'acceptation de tels conflits.

Par contre, trois auteurs qui comprennent bien la différence entre les concepts de « bien collectif » et de « bien méritoire » et, de plus, qui comprennent la dimension éthique du concept de « bien méritoire », sont Klaus Mackscheidt, Bruno Molitor et Birger P. Priddat. Voir Klaus MACKSCHEIDT, « Die Entfaltung von privater und kollektiver Initiative durch meritorische Güter. Meritorische Güter zwischen Marktwirtschaft und Staatswirtschaft », *Archiv für öffentliche und freigemeinnützige Unternehmen*, 13 (1981), p. 257-267. Bruno MOLITOR, *Wirtschaftsethik*, München, Verlag Franz Vahlen, 1989, p. 58. Birger P. PRIDDAT, « Zur Ökonomie der Gemeinschaftsbedürfnisse : Neuere Versuche einer ethischen Begründung der Theorie meritorischer Güter », *Zeitschrift für Wirtschafts- u. Sozialwissenschaften*, 112 (1992), p. 239-259 ; Birger P. PRIDDAT, « Moderne ökonomische Staatsbegründung : Zur Theorie meritorischer Güter », dans *Diskussionspapiere*, Witten, Universität Witten/Herdecke, 1994, p. 1-45.